

Extrait du Gouvernement du Sénégal

<https://www.sec.gouv.sn/-Institutions,63-.html>

Institutions

Date de mise en ligne : mercredi 13 septembre 2017

Date de parution : 13 décembre 2017

Description :

Les Institutions de la République du Sénégal.

Gouvernement du Sénégal

Institutions

La République du Sénégal est laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens, sans distinction d'origine, de race, de sexe, de religion. Elle respecte toutes les croyances. La souveraineté nationale appartient au peuple sénégalais qui l'exerce par ses représentants ou par la voie du référendum.

Les institutions de la République sont : le président de la République, l'Assemblée nationale, le Gouvernement, le Conseil économique, social et environnemental, le Conseil constitutionnel, la Cour suprême, la Cour des comptes et les Cours et Tribunaux.